

[Text]

I would, though, conclude by saying there are some organizations that are fully under the control of ministers, and those are the ones that are really departmental corporations: the National Film Board, the National Library, the National Archives. They are treated much like departments. They have a separate and distinct status within government, but they are close to the government in a way that the full crown corporations are not.

The CRTC is also a bit like a department, but because of its very special regulatory role it is clearly not subject to the usual controls that ministers might have over a department, and naturally there is a different accountability regime as well.

The Chairman: Mrs. Finestone, I bet you will be ready to start off the questioning.

Mrs. Finestone: You are going to be quite surprised, Mr. Chairman.

First, you started the questioning, so a *chapeau* to you. You got your first licks in after the admonitions. Secondly, my very enlightened partner here has to leave and she has some excellent questions, so Mary will go first and I will be pleased to pick up wherever it fits in.

Mrs. Clancy: First, I am looking at your slide 2.4 on broadcasting and at the percentage of Canadian drama television, English language 4%, French language 17%. That is a percentage of what effectively? Is that of all television seen in Canada, of all television drama seen in Canada of the two or three—sorry, I am in the Maritimes and we don't get Global—of the Canadian networks? What is the big circle in this one?

Mr. Paul Racine (Acting Assistant Deputy Minister, Communications Policy, Department of Communications): It is percentage of air time, French-language television and English-language television.

Mr. Hepburn: It is the percentage of air time.

Mr. Racine: If you took, for instance, CBC, it would be much higher. If you take all the private networks in the picture it diminishes a little, prime time.

Mrs. Clancy: So it is air time—

Mr. Racine: Prime time.

Mrs. Clancy: In other words, what you are effectively saying is that if you watch television 24 hours a day —

Mr. Racine: It is not all Canadian programming; it is drama.

Mrs. Clancy: —4% of the time you could watch Canadian—

Mrs. Finestone: If you are lucky.

Mrs. Clancy: —drama in the English language.

Mrs. Finestone: Over a whole week.

[Translation]

Toutefois, je concluais en disant que certains organismes relèvent entièrement du contrôle des ministres et ce sont ceux-là qui sont réellement des sociétés ministérielles: l'Office national du film, la Bibliothèque nationale, les Archives nationales. Ils sont pratiquement traités comme des ministères. Ils ont un statut distinct et séparé au sein du gouvernement mais leurs liens avec le gouvernement sont beaucoup plus étroits que n'importe quelle société d'Etat.

Le CRTC est aussi un peu comme un ministère, mais à cause de son rôle très spécial de réglementation, il n'est évidemment pas assujéti aux contrôles habituels que les ministres peuvent exercer sur un ministère et, partant, les comptes qu'il doit rendre sont différents.

Le président: Madame Finestone, je parie que vous êtes prête à poser vos questions.

Mme Finestone: Vous allez être très surpris, monsieur le président.

Premièrement, c'est vous qui avez posé les premières questions, et je vous tire donc mon chapeau. Après les admonestations, vous avez été le premier en ligne. Deuxièmement, mon éminente collègue doit partir et elle a quelques excellentes questions à poser, si bien que c'est Mary qui va commencer et je me ferai un plaisir de continuer lorsqu'elle aura terminé.

Mme Clancy: Commençons par votre tableau sur la radiodiffusion, le 2.4 indiquant le pourcentage de dramatiques canadiennes à la télévision, en langue anglaise 4 p. 100 et en langue française 17 p. 100. C'est le pourcentage de quoi en fait? Est-ce que c'est le pourcentage de tout ce qu'on voit à la télévision au Canada, ou de toutes les dramatiques diffusées au Canada par les deux ou trois—je m'excuse, je suis des Maritimes et nous ne recevons pas Global—chaînes canadiennes? C'est le pourcentage de quoi?

M. Paul Racine (sous-ministre adjoint intérimaire, Politique des communications, ministère des Communications): C'est le pourcentage de diffusion à la télévision de langue française et à la télévision de langue anglaise.

M. Hepburn: C'est le pourcentage de diffusion.

M. Racine: Si par exemple vous preniez Radio-Canada, ce pourcentage serait beaucoup plus élevé. Si vous incluez tous les réseaux privés cela réduit un peu le pourcentage, aux heures de grande écoute.

Mme Clancy: C'est donc le pourcentage de diffusion..

M. Racine: Aux heures de grande écoute.

Mme Clancy: En d'autres termes, vous nous dites que si on regarde la télévision 24 heures sur 24 . . .

M. Racine: Il ne s'agit pas de toute la programmation canadienne, il s'agit des dramatiques.

Mme Clancy: . . . pendant 4 p. 100 de ces 24 heures on peut voir . . .

Mme Finestone: Avec de la chance.

Mme Clancy: . . . des dramatiques canadiennes en anglais.

Mme Finestone: Pendant toute une semaine.